

Postface

Propos borduriers et limitrophes

Daniel Coste

ENS Lettres et Sciences humaines, Lyon

L'image et la réalité de la frontière sont de celles que la didactique des langues tout comme une sociolinguistique des contacts, mais aussi une théorie de l'acquisition, rencontrent quasi inéluctablement. Elles marquent en termes de limites l'existence d'une altérité et d'un ailleurs, proches mais distincts. Et la notion de frontière suggère d'abord ici, sans originalité, quelques remarques qui, directement ou non, intéressent ces différents secteurs d'observation, de réflexion et d'action.

Rappels dans les marges

Entre réalité et image, la notion de frontière se donne et s'exploite comme ambivalente : elle renvoie au blocage autant qu'au passage, à la séparation autant qu'au voisinage, à l'espace et à l'histoire, au donné et au construit, à un dedans et à un dehors, à l'arbitraire et à l'artifice autant qu'à l'évidence d'un déjà là naturalisé ; elle évoque l'immobile et le mouvant, le statique et le déplacement. Il n'y a pas lieu d'insister sur cette double lecture toujours possible, sauf à justement souligner qu'elle est constitutive de la notion.

Tout comme est centrale la mise en relation, y compris dans la séparation et l'apparent clivage, avec un autre et un au-delà. Relation, quasi étymologique d'affrontement, de conflit potentiel ou actuel, de menace de part et/ou d'autre. Relation aussi de franchissement où se mêlent en jeux multiples les figures et les rôles du passeur, du contrebandier, du douanier et du garde-frontières, du *gate-keeper* et du clandestin, du réfugié, du frontalier et du migrant. Relation encore entre un territoire délimité, circonscrit, et un environnement ou un espace juxtaposé dont les autres bordures, vues « de l'intérieur », restent souvent imprécises ou ignorées. Relation d'observation réciproque et d'interaction, de face à face, dans une lecture goffmanienne de l'intrusion toujours possible et de l'interdépendance.

En principe, comme sur les cartes, de tracé linéaire (fût-ce en pointillés à évocation perméable) et de coupure franche, la frontière se propose toutefois souvent comme espace, bande, marge ou marche ; elle se fait à l'occasion *no man's land*, fossé de chaque côté du mur, cordon sanitaire, zone grise, zone tampon ou zone proximale.

Mais, d'un bord et de l'autre ou de chaque côté du seul bord, ce sont des entités de même nature que la frontière sépare et tout ensemble joint : elle se marque entre pays et pays, entre deux régions, entre deux langues, mais non, à proprement parler, entre pays et région ou entre langue et dialecte. Elle suppose une forme d'homologie ou d'isotopie, une équivalence de statut, non un rapport de dénivellation.

L'isotopie, pour autant, est susceptible d'opérer à divers niveaux d'enclassement : frontières entre Etats, frontières entre provinces, frontières entre dialectes dans un atlas dialectologique, frontières entre minorités ou communautés différentes à l'intérieur d'un même pays, frontières entre variétés d'un même dialecte, par exemple dans un espace montagnard à vallées et villages multiples.

Reste qu'on voit bien, par ces dernières remarques, que les choses ne sont pas si simples. Les atlas dialectologiques se caractérisent par une certaine fluidité ou incertitude dans le placement des limites : ils marquent aussi des recouvrements partiels, selon les traits de différenciation retenus : les frontières linguistiques sont ici moins strictement territorialisées, plus labiles que les limites administratives, les circonscriptions officielles. Tout simplement parce que les sujets parlants se déplacent et parce que les voisinages linguistiques donnent lieu à emprunts, mixtes de surface, restructurations locales de contact.

C'est alors au niveau des représentations attachées à telles ou telles marques des pratiques que des frontières symboliques mais souvent (ré)attribuées à un territoire plus ou moins nettement délimité se trouvent perçues. Constats banals : tel « accent » en français connote le Midi ou la Belgique francophone ou encore une origine alsacienne, aux oreilles d'un auditeur, disons, parisien. De même, certaines variantes phonétiques ou intonatives, un usage lexical particulier, peuvent être interprétés et localisés comme identifiantes d'un « jeune-des-quartiers-nord » de Marseille ou d'un beur des cités du 9-3, voire naguère d'une « Marie-Chantal » évidemment logée¹ dans le XVI^e arrondissement de Paris. Il n'est pas toujours besoin d'avoir lu Labov et de penser à l'*inner city* pour relever des correspondances fondées ou fantasmées entre des indices langagiers opérant comme marqueurs sociolinguistiques et le renvoi de leurs usagers à un espace situé.

Mais, si l'on se place sur le terrain sociolinguistique, il y aura aussi à se demander si, pour un même acteur social, les variétés qui constituent son répertoire ne se distribuent pas aussi pour partie selon un ordre d'espaces distincts : la variété en usage dans le contexte familial (sociolecte, dialecte, langue « d'origine ») peut être distincte de celle choisie dans la sphère publique et/ou dans l'environnement professionnel, sans revenir ici sur les éventuelles trajectoires internationales et plurilingues d'une histoire personnelle. Là encore, les « frontières » ne se caractérisent certes pas comme rigoureusement tracées et s'avèrent poreuses ; une lecture de ces variations en termes de correspondance biunivoque entre variétés constitutives d'un répertoire individuel et diversité des lieux socialisés parcourus par ce même individu serait singulièrement réductrice et caricaturale. Il n'en reste pas moins que les territoires et leurs limites ont aussi quelque chose à voir avec ces formes de mobilisation distribuée d'une pluralité de ressources langagières. L'important cette fois tenant non à l'inscription durable et statique d'un groupe dans un lieu donné identifié à une variété langagière unique, mais bien à la circulation d'un même acteur pluriel dans des espaces sociaux distincts et parfois plus ou moins cloisonnés entre eux.

Trois niveaux ?

Des remarques qui précèdent pourrait se dégager l'idée que, sans trop étirer la notion de frontière et en posant que ce qui marque la frontière, c'est la ligne/zone de contact avec un ailleurs posé aussi comme altérité, trois niveaux ici nous concernent, correspondant aussi à des phases dans les représentations que se donnent politique linguistique, didactique des langues et conception de l'acquisition et des usages : la frontière avec un « en-dehors », les frontières avec des « à-côtés », les frontières à l'intérieur de soi.

- Le premier niveau, le temps premier, est celui d'une altérité pensée comme nécessairement de l'autre côté de la frontière. L'étranger et sa langue se trouvent au-delà d'une limite géographico-administrative identifiée et reconnue ; il est chez lui, je suis chez moi et les choses ainsi sont claires. Il y a un en-dedans et un au-dehors du territoire et l'autre, qui ne parle pas comme moi, relève justement de cet au-dehors. Chacun chez soi. A l'intérieur prévaut la langue nationale qui ne souffre guère la concurrence que de quelques dialectes et patois, en situation d'inclusion sectorielle, de domination statutaire et de régression historique. La didactique des langues dans sa relation langue maternelle/langue étrangère, aussi bien que nombre de modèles de l'acquisition dans l'opposition binaire L1/L2 posent aussi une telle distinction, une forme de cloisonnement qu'il va s'agir de surmonter, soit par le maintien strict de la séparation pour l'enseignement, le postulat d'un recours/retour à une grammaire universelle soit en posant des circulation/contagion entre les deux langues sur le mode notamment de l'interférence, dévalorisée ou non. Fondamentalement ce niveau est et reste *celui du bi-*.

- Le second niveau, le second temps, tient à la réalité et à la reconnaissance du caractère multiculturel des sociétés contemporaines (comme si, auparavant, elles ne l'étaient pas déjà ?). L'altérité est à mon contact. L'autre ou plutôt désormais les autres sont désormais à l'intérieur de « mes » frontières, à mes côtés, avec leurs langues et leurs pratiques qui diffèrent des miennes. La question se pose alors de savoir s'il y a fusion ou simple juxtaposition entre ces voix et ces vies perçues comme diverses ou si des frontières nouvelles, fantasmées ou avérées, territorialisées ou non, se (re)mettent en place. On sait bien que ces situations de contacts et de voisinages non balisés par une limite clairement et officiellement définie se montrent souvent plus propices à des ignorances et à des incompréhensions croisées, mais aussi à des tensions, et à des affrontements. Ce niveau est *celui du multi-*. Pour les politiques linguistiques, pour la didactique des langues et sans doute aussi pour les modèles de l'acquisition, le paysage prend un relief et une configuration autres et les catégorisations s'en ressentent : langue maternelle ou d'origine ou première, langue officielle ou de scolarisation ou d'instruction, langue régionale et langues de la migration, les contacts se multiplient et les conceptions binaires ne vont plus de soi. Ces langues aux dénominations variables ou flottantes s'accommodent d'autant plus mal des taxinomies carrées que, pour le coup, elles ne se situent plus sur le même plan, ne relèvent plus de la simple isotopie. Frontières multiples, mais aussi dénivellations, failles, lignes de rupture. Les outils de la sociolinguistique trouvent dès lors pleinement à s'employer.

- Le troisième niveau le troisième moment, *celui du pluri-*, renvoie à la construction identitaire de l'homme pluriel. Les autres sont en moi, font partie de moi, me constituent. Cette pluralité interne peut se prêter à des lectures et à des modalités variées de prise de conscience ou de dénégation et de rejet, en tout cas et si l'on peut dire, de gestion. Cloisonnements intérieurs, passages ou déplacements ou dissolution de frontières intimes. Et il ne s'agit évidemment pas ici de s'interroger sur des localisations cérébrales ou les apports des neurosciences, mais d'essayer de se placer au niveau des représentations, scientifiques ou non, qui me sont proposées ou que je me construis, des images que je me donne ou qui m'ont été transmises de cette complexité, voire, dans d'autres paradigmes, des refoulements auxquels cette pluricité constitutive donne lieu, à la frontière de l'inconscient. Les variétés langagières dont je dispose, maîtrisées à des degrés variables, relevant d'une ou de plusieurs langues, mais aussi la manière dont je me représente les langues des autres, leurs pratiques linguistiques, leurs façons de parler, leurs écritures, autant de composantes de ce qui constitue ma compétence plurilingue.

Distinguer ici et dans cet ordre trois niveaux et trois moments, de manière certes bien

caricaturale, tend à suggérer un parcours qui va du sociétal à l'individuel et concerne pays-nations, communautés, sujets. On voudrait croire, dans ces dérives, que la recherche d'une pertinence continue de la notion de frontière ne relève pas en la circonstance d'un abus de termes ou du démon de la métaphore, mais traverse effectivement ces différents plans d'analyse et en souligne la relative interdépendance, ne serait-ce que dans le jeu (à tous les sens du mot) entre altérité et identité (notamment : nationale, ethnique, religieuse ou communautaire, individuelle) qui s'instaure d'un niveau à l'autre.

Figures mouvantes de la frontière

Paris, mai 2005 : campagne du referendum portant sur le projet de Traité constitutionnel européen. Une affichette sur un mur. On y lit : « Faisons bloc contre l'invasion ». Et c'est signé, si l'on peut dire, de l'adresse *bloc-identitaire.com*. Face à face : l'appel à la cohésion nationale, l'affirmation d'une unité qui fait bloc en se posant contre une menace du dehors, celle d'un envahisseur non désigné, mais où l'on reconnaît cet autre encore hors les murs ou les ayant déjà franchis. Entre les deux premiers niveaux distingués plus haut, la frontière est floue, dès lors que les citoyens de l'État-nation ont à se prononcer sur un ensemble territorial qui passe les bornes du tracé hexagonal...

Ici ou là, de nouvelles frontières (ré)apparaissent et des variétés auparavant voisines se trouvent maintenant revendiquées comme langues distinctes de toute éternité et seront sans doute à l'avenir en condition de s'éloigner de plus en plus les unes des autres : serbe et croate, tchèque et slovaque, peut-être roumain et moldave désormais politiquement séparés ne tarderont pas à disposer ou disposent déjà d'instruments de référence métalinguistique attestant, pour chaque cas, de leur irréductible singularité. Dictionnaires, grammaires, académies ou institutions normatives deviennent de part et d'autre les garants de spécificités qui contribuent à instaurer dans les représentations collectives (par le biais aussi de l'école) un éloignement croissant entre deux langues qui, sans la « nouvelle frontière » auraient tout aussi bien pu n'en faire qu'une.

Et qu'en est-il du basque, co-langue officielle d'une communauté autonome d'un côté des Pyrénées, langue régionale, symboliquement promue langue de France de l'autre côté, mais bien loin de disposer du même degré de reconnaissance, de la même présence dans l'environnement, du même poids dans les écoles ? Effets de frontières, d'histoires distinctes, de volontés politiques divergentes, d'évolutions démographiques et de transmissions familiales contrastées...

Trois figures spatiales intéressent et interrogent le présent propos, s'agissant de territorialisation de cet au-delà des frontières :

- **Celle de l'enclave** : un pays se trouve tout à fait inclus à l'intérieur d'un autre ou d'une entité supra nationale qui l'englobe. Le cas est rare, mais rien n'empêche de songer à telle ou telle république de l'ex-Union soviétique ou... à la Suisse par rapport à cet ensemble que compose l'Union Européenne. Les questions touchant à la migration et aux circulations en provenance de ces pays de l'Union ne laissent pas, on le sait, la Suisse indifférente et elles comportent aussi, même moins souvent médiatisées, des dimensions linguistiques.

- **Celle des enchâssements** successifs partiels ou inversés : la Lituanie actuelle a, jusqu'à récemment et depuis l'après Deuxième Guerre mondiale, été intégrée *de facto* au bloc communiste et le lituanien se trouvait alors en position dominée, dans nombre de secteurs, par rapport au russe. La situation semble aujourd'hui comme renversée

pour l'importante minorité russophone, désormais tenue de posséder une bonne maîtrise du lituanien, cependant que le russe a connu une baisse spectaculaire dans le système éducatif. Dans ce même pays, tout un secteur du territoire faisait partie il n'y a guère, de la Pologne – historiquement longtemps en position de domination – et le changement de frontière fait qu'aujourd'hui une importante minorité polonophone vit en Lituanie et doit à la fois faire valoir ses droits linguistiques et culturels (quitte à s'assurer l'attention bienveillante de la Pologne voisine) et s'intégrer à la population lituanienne majoritaire et dominante.

• **Celle de la dispersion** et de l'éclatement en des espaces circonscrits distincts et non directement contigus. Figure autrefois des empires coloniaux, dont il n'est pas besoin de rappeler quelle diversité et hétérogénéité linguistiques ils comportaient d'un espace à l'autre. Figure encore aujourd'hui des DOM-TOM français ou, d'une bien autre manière, de l'Indonésie archipélagique ou de tels autres pays à insularité multiple. Situations souvent de multilinguisme où la langue nationale se trouve, selon les lieux, au contact de bien d'autres.

A travers chacun de ces cas d'espèce, c'est un questionnement relatif aux effets linguistiques des frontières, de leurs déplacements, de leurs configurations variables dans le temps comme dans l'espace qui émerge et qui mériterait peut-être plus de travaux de recherche que ce ne paraît être aujourd'hui.

Frontières invisibles (?) et circulations transfrontalières

Nul besoin d'insister sur le lieu commun suivant lequel, à l'heure des satellites et de la toile bien plus encore qu'à celle de la radio et du téléphone, les langues et ce qu'elles véhiculent n'ont que faire des frontières, naturelles ou non, qui jadis les contenaient à distance. Mais ce simple constat est aussi de ceux qui rendent compte de ce que nombre de communautés éclatées, de diaspora historiques, de populations déplacées, exilées, immigrées se trouvent aujourd'hui en mesure de maintenir des liens - langagiers et autres - avec le territoire d'origine. Et d'assurer donc aussi une préservation, une cohésion durable ou une moindre évolution singulière d'idiomes dont les locuteurs se trouvent dispersés ; pour autant, bien évidemment, que ces derniers fassent le choix de conserver et de transmettre ces variétés « d'origine » et que celles-ci soient l'objet de circulations médiatisées par la technologie.

A l'intérieur des frontières d'un pays, on le sait, ces accès peuvent être contrôlés, bridés, voire interdits, comme du temps de régime de Vichy, de l'occupation et de Radio Londres, pour des raisons qui ne sont pas d'abord linguistiques...

Et lorsque s'élèvent des frontières sociales, économiques, culturelles, ethniques à l'intérieur même des frontières nationales d'un pays et que ces « circonscRIPTIONS » se territorialisent en « zones », en quartiers « défavorisés », en grands ou petits « ensembles » (ailleurs ou naguère en réserves ou en ghettos), d'autres circulations, lisibles comme autant d'affirmations identitaires, peuvent se faire jour. Pour ne mentionner ici qu'un aspect lui aussi banalisé des paysages urbains, les tags, gravages, bombages muraux dus à ces « jeunes des banlieues » ou « jeunes des cités », ne s'observent pas seulement dans les espaces d'habitation majeure de ces groupes : ils circulent sur et dans les wagons traversant bien d'autres lieux, ils s'affichent sur d'autres murs, d'immeubles des « beaux quartiers » ou dans les axes de passage obligé (telles les voies de chemin de fer en sortie de ville) pour toute population mobile. Quant à des formes musicales et textuelles, telles que le rap, connotées elles aussi – à tort ou à raison – par leur origine socioculturelle,

c'est d'autres canaux qu'elles empruntent pour leur mouvance « extraterritoriale », confirmant ainsi l'affirmation culturelle et identitaire comme un itinéraire, un jeu d'incursions, d'excursions, de transgressions, un passage constant de seuils, une remise en cause des frontières.

Des frontières aux réseaux

À tous les niveaux (et singulièrement pour les trois niveaux/moments distingués plus haut), c'est bien de mises en relations et de mises en réseaux qu'il s'agit désormais. Entre les pays-nations, à l'intérieur de ces derniers et pour les acteurs sociaux individuels eux-mêmes, les frontières de toute nature sont bien loin d'avoir totalement disparu ; mais outre qu'elles peuvent dessiner différentes figures et connaître les effets multiples des translations et enchâssements qui les affectent, elles sont de plus en plus à repenser en termes d'inclusion ou d'exclusion par rapport à des réseaux, à des circuits, à des frayages de voies et à des mises en contact plurielles. Les identités ne se définissent plus par une unicité enclose, mais par l'appartenance à de multiples réseaux plus ou moins denses, plus ou moins ouverts ou fermés. Appartenances dont on peut d'autant plus jouer qu'elles sont diversifiées. Les limites dès lors tiennent moins à des enfermements stricts qu'elles ne sont fonction du nombre et de l'interconnexion des réseaux dont on fait partie et que l'on peut mobiliser.

Modélisation ou métaphore certes plus malcommode que celle d'une juxtaposition cloisonnée entre entités politiques bien circonscrites ou communautés bien homogènes ou individus bien singularisés. Et on voit aujourd'hui combien les forces qui tendraient à en revenir à ces enfermements restent vives. Y compris sur le plan des intolérances et parfois des épurations linguistiques. Pour manifestes et souvent désespérées et violentes qu'elles soient, ces forces appartiennent sans doute au passé. Mais cela ne signifie nullement que les complexifications réticulées qui se superposent aux frontières, les traversent et les subvertissent les fassent du même coup disparaître.

Politiques linguistiques, didactique des langues, sociolinguistique et conceptions de l'apprentissage se trouvent, pour ce qui les concerne respectivement, avec leurs objets, leurs méthodes et leurs... limites propres, face à des défis de même ordre : penser et rendre compte de phénomènes complexes de contacts et de circulations, de seuils, de passages et de blocages et de mixtes. Si des notions comme celle de réseau ou de trajectoire viennent pour partie compléter celle, elle-même ambivalente, de frontière, elles ne sauraient homogénéiser harmonieusement les champs considérés et les rapports qui s'y établissent, de perte et de recherche d'équilibre, là encore de tension et de domination, de transformation. Sociolinguistique des contacts de langues, didactique du plurilinguisme, approche globale d'une politique des langues, conception d'une compétence plurilingue renvoient désormais résolument à des lectures non plus binaires du domaine où chacune s'inscrit mais à des postulats d'interdépendance dynamique entre plusieurs composantes distinctes. Leur tâche n'en est certes pas facilitée.

Contacts des langues et des espaces. Frontières et plurilinguismes... Si les représentations et les pratiques sont mises à rude épreuve quand il devient nécessaire de réfléchir et de gérer des entités plurielles aux limites mouvantes et aux interconnexions multiples, les enjeux – on en conviendra – sont à la mesure des difficultés.

Notes

¹ « logée », quasiment au sens où, dans le jargon policier, on « loge » un suspect : on le trace, on découvre où il habite, où il a éventuellement sa « planque ».